

Concours ou cumul idéal de qualification

Par **Trevor Le Saux**, le 17/01/2015 à 22:27

Bonsoir à tous,

Je viens à vous pour poser une question certes simple mais qui me turlupine et je ne trouve la réponse nul part :

Quand on parle de cumul ou concours idéal de qualification, est-ce qu'on parle de la même chose ? est-ce que l'on peut utiliser indifféremment ces deux termes pour désigner le fait que l'on retient plusieurs qualifications ou est-ce que cela désigne des situations différentes ?

Parce que dans les bouquins, j'ai l'impression que l'on parle de la même chose...

Si vous pouvez m'aider si cette problématique de vocabulaire...

Bonne soirée

Par **Trevor Le Saux**, le 17/01/2015 à 22:32

Concours ou cumul idéal d'infractions autant pour moi

Par **Bra Him**, le 19/01/2015 à 23:14

il sagait du concours réel d'infractions art 132_2 ets du c.p.f .

Par **kholong**, le 07/02/2015 à 23:32

je pense que c'est la même chose concours ou cumul.Parce-que les deux mots revienne a chaque fois.

Par **kholong**, le 07/02/2015 à 23:33

si c'est faux corrigé moi si vous plait. je suis a l'écoute

Par **Bra Him**, le **16/02/2015** à **14:27**

concours c pour les qualifications , cumul c pour le choix de la peine quand applique(cumul ou non cumul confusion)

Par **marianne76**, le **16/02/2015** à **15:34**

[citation]il sagait du concour réel d'infractions art 132_2 ets du c.p.f .[/citation]

Merci de bien vouloir écrire dans un français correct, je vous renvoie à l'article 4 de la charte
[smile3]

Par **Bra Him**, le **16/02/2015** à **19:45**

merci